

Sorties sur le terrain

Deux sorties sur les lieux évoqués lors de la journée d'études vous sont proposées :

Châtillon le Désert

Visite guidée par Jean-Claude Bermond de la société d'Études.

Samedi 16 septembre 2023

Rendez-vous à partir de 14h au parking du col des Guérins à Sigoyer, départ à 14h30. Inscription obligatoire par courriel à contact@seha.fr ou par téléphone au 04 92 51 76 07.

(30 personnes maximum, priorité aux adhérents de la société d'Études).



Journée d'études organisée par

Société d'Études des Hautes-Alpes

23 rue Carnot – 05000 Gap

Tél : 04 92 51 76 07

Courriel : contact@seha.fr

www.seha.fr



Heures d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi
9h-12h / 14h-17h



Chaudun, de l'origine à la fin du peuplement

Visite guidée par Jean-Paul Wirtz.

Dimanche 17 septembre 2023

Rendez-vous à partir de 14h au parking du col de Gleize, départ à 14h30. Inscription obligatoire par courriel à contact@seha.fr ou par téléphone au 04 92 51 76 07.

(30 personnes maximum, priorité aux adhérents de la société d'Études).



Avec le soutien de



Crédit photos : AD05 (archives départementales 05), gravures communiquées par le journal *L'illustration* insérées au bulletin de la société d'Études de l'année 1895, et ONF pour le croquis d'Agnielles.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
DES HAUTES-ALPES

Journée d'études 2023
« Hameaux
et villages
abandonnés »

Le 15 septembre 2023
à la Cinémathèque de Montagne
7bis rue du Forest d'Entrais 05000 Gap

Présentation

Dans une lettre à son ami Lucien Jacques, Jean Giono écrivait en 1920 : « Si jamais vous passez par chez moi [...] je vous montrerai un spectacle étrange : une région de collines et de plateaux où dorment sept à huit petits villages absolument déserts. L'herbe pousse dans les ruelles, les toitures s'enfoncent, les orties fourrent les fenêtres basses. Un grand silence les enferme [...] tous les habitants de ces villages ont été mangés par Marseille. »

C'était rappeler, avec un brin de nostalgie, la question déjà ancienne et inquiétante de la dépopulation des Alpes du Sud, contrées montagnardes alors principalement rurales et confrontées à des évolutions techniques et économiques profondes, en sus de conditions de vie difficiles liées à des terroirs pauvres et parfois soumis à des risques naturels importants. Ainsi, l'émigration économique, l'évolution des transports, de l'agriculture et de l'élevage ainsi que la politique de reforestation de vastes espaces ont parfois conduit à l'abandon de villages et de hameaux.

Plusieurs études ont abordé ces questions dans le passé, soulignant la diversité des cas et la multiplicité de leurs causes et de leurs conséquences, notamment démographiques, paysagères et patrimoniales. Si elles ont été menées le plus souvent à l'échelle d'un pays ou d'une région, voire d'un lieu particulier, elles n'ont jamais porté spécifiquement sur le département des Hautes-Alpes.

On ne saurait, dans le temps limité d'une journée d'études, prétendre à une analyse exhaustive des phénomènes d'abandon de villages et de hameaux dans notre département. L'objectif est plutôt de faire œuvre pionnière et de présenter, par des exposés thématiques, quelques-unes des principales raisons d'abandons définitifs dans les Hautes-Alpes constatés aux XIX^e et XX^e siècles (dont certaines remontent parfois fort loin dans le temps), alors que d'autres présentations seront consacrées à les illustrer par des cas particuliers pris dans le département.

Cette focalisation dans le temps et dans l'espace ne nous privera cependant pas de jeter un regard au-delà de ces limites dans le souci de souligner, par quelques exemples, le caractère intemporel et universel de la question des villages et hameaux abandonnés.



Programme

- **9h** Accueil
- **9h30** Ouverture de la journée
Yves Chiaramella, président de la société d'études
- **9h45** Projection du court-métrage « Terres noires » de Luc Moullet, 1961. Présentation Gilles Charensol
- **10h15** Villages et hameaux désertés : un nouveau chantier de recherche ? Anne-Marie Granet
- **10h35** Hameaux abandonnés dans la haute montagne Philippe Moustier
- **11h15** Restaurer la montagne et les troubles forestiers, 1827-1914 Hervé Gasdon
- **11h35** Abandon des hameaux et fermes isolées et concentration de l'habitat dans le Pays Sud : Embrunais, Ubaye, au XIX^e siècle Samuel Schwalibog, Benoît Séjourné
- **12h05** Pause déjeuner
- **13h30** Des villages désertés entre les XII^e et XVI^e siècles dans le sud-ouest des Hautes-Alpes Alexandre Vernin
- **13h50** « Cinq misérables familles de Villaret » : une impossible expulsion au temps des Lumières Christine Roux
- **14h10** Peuplement, abandon et renaissance des villages de l'ancienne commune de Faetto (Val Gemanasca, Piémont) Aline Pons, Ettore Peyronel
- **14h40** Chaudun, de l'origine à la fin du peuplement Jean-Paul Wirtz avec lectures de textes historiques par le Théâtre en liberté.
- **15h20** Le village de la Cluse en Dévoluy Georges Guiol
- **15h50** Châtillon le Désert, histoire d'un village disparu du Gapençais. Jean-Claude Bermond
- **16h10** Agnielles en Bochaine : l'étrange destin d'une commune désertée Jean-Pierre Pellegrin
- **16h50** Conclusions et perspectives, Table ronde entre les intervenants
- **17h30** Clôture de la journée



Inscription

À retourner avant le lundi 11 septembre 2023 par courrier à société d'Études des Hautes-Alpes, 23 rue Carnot 05000 GAP ou par courriel à contact@seha.fr

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Sera accompagné de la (des) personne(s) suivante(s) : _____

Participera(ront) à la journée d'études :

« Hameaux et villages abandonnés »

Le 15 septembre 2023 à la cinémathèque de montagne.

☐ Adhérent à la société d'Études : 10 € x ... =

☐ Non adhérent à la société d'Études : 20 € x ... =

☐ Participera au déjeuner : 30 € x ... =

Total : =

Règlement :

☐ Par chèque à l'adresse de la société d'Études

☐ Par virement sur le compte suivant :

IBAN : FR 76 1130 6000 6248 1525 8873 128

BIC : AGRIFRPP813

Important : précisez le motif du virement :

[Nom] Inscription journée d'études (avec ou sans) déjeuner.

Vous pouvez adhérer à la société d'Études à l'occasion de cet événement (cotisation individuelle : 45 €, couple 60 €), et bénéficier du tarif adhérent, du bulletin annuel et des activités réservées.

Le formulaire d'inscription est disponible sur www.seha.fr

